

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 (#EP2026)

HORAIRES ATYPIQUES, TRANSPORT, PARENTALITÉ, PÉNIBILITÉ : L'UNSA DOUANES EN ACTION !



Le travail en horaires atypiques

Le travail en horaires décalés, appelés aussi atypiques, **est présent dans toutes les branches de la DGDDI**. S'il est nécessaire aux besoins du service douanier, il n'est pas toujours reconnu, notamment en OP/CO, ce qui **pose question sur la légalité**. Dans tous les cas, il demeure **contraignant pour la santé des agents, mais aussi pour leur vie de famille**. Il faut planifier les nuits et les week-ends, anticiper les prolongations, organiser la garde des enfants, prévoir un mode de transport autonome, etc. À entendre notre haute hiérarchie, ces rythmes hétérogènes seraient même un avantage, puisqu'ils génèrent des « repos » et quelques maigres « compensations ». Cette vision apparaît **bien éloignée de la réalité**. L'image du valeureux gabelou engagé à toute heure du jour et de la nuit **attire de moins en moins** les personnels. À l'heure du droit à la déconnexion et du développement du télétravail, **il est temps d'accorder une juste reconnaissance** des efforts déployés par celles et ceux qui acceptent encore de vivre en décalage avec la société.



L'UNSA Douanes revendique une indemnité spécifique de transport

Pour les personnels éligibles, une part de l'abonnement « transport en commun » peut être prise en charge par l'État-employeur. Il existe également le FMD (Forfait Mobilité Durable). Ce sont de bonnes mesures, à déployer au maximum. Mais **tout le monde ne peut y prétendre**, de par son rythme ou son lieu de travail. Au final, cela crée une **inégalité de traitement qui doit être corrigée** au plus vite !

L'UNSA Douanes demande une indemnité de sujétion financière pour TOUS les agents exclus, de facto, des mesures existantes, soit par manque de solution de transport accessible, soit par une organisation atypique du service.



L'UNSA Douanes demande une aide renforcée pour la parentalité

Il est **difficile de trouver une solution de garde d'enfants** à 5h00 ou à 22h00. Dans certaines régions, c'est même quasi impossible ! Sans un soutien familial sur place, les personnels sont contraints d'abandonner les postes en horaires atypiques.

L'UNSA Douanes exige que l'administration prenne ses responsabilités afin de **garantir un accès facilité aux structures d'accueil** existantes. Elle l'invite également à se rapprocher d'autres services de l'État afin de **créer des solutions de proximité adaptées** aux contraintes des personnels en horaires décalés. À défaut, une **aide financière renforcée** doit être mise en œuvre pour alléger le coût de la garde des jeunes enfants.



Le combat de l'UNSA Douanes pour une pénibilité mieux reconnue

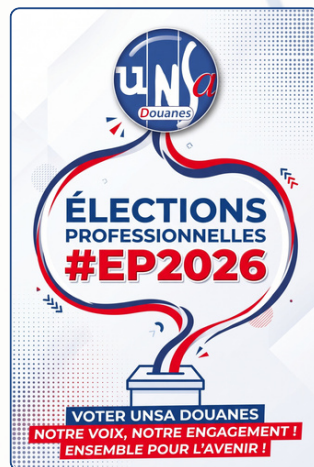
En 2022, l'UNSA Douanes arrachait la réouverture du dossier de la pénibilité, tant pour les agents SU que pour les OP/CO soumis au travail décalé. Si la Surveillance a obtenu des **avancées majeures** (fin de l'écrêtage et fin du bornage), le combat continue : nous exigeons **la portabilité des années réalisées en service actif** dans un autre corps de l'État pour protéger concrètement le capital santé des agents.

Quant aux agents en OP/CO soumis aux rythmes de travail nocturnes ou atypiques, **l'absence de reconnaissance de leur pénibilité est tout simplement scandaleuse** ! Le port de l'arme n'est pas une condition indispensable ; l'administration doit cesser de faire l'autruche et **intégrer ces personnels au service actif** pour bonifier leurs années de dur labeur. Pour l'UNSA Douanes, la préservation du capital santé n'est pas négociable : elle passe par des actes forts et une vraie prévention des risques professionnels.



L'UNSA Douanes : des actes pour vos conditions de travail

L'UNSA Douanes et ses structures veulent amener en instances ces propositions concrètes, issues de la volonté des agents, afin d'améliorer efficacement vos conditions de travail. C'est l'engagement que nous porterons sur les 4 années à venir. Pour cela, placez l'UNSA Douanes face à nos dirigeants en nous confiant vos voix lors des prochaines élections professionnelles !



6 rue Louise Weiss - Bâtiment Condorcet

télédoc 322 - 75703 PARIS Cedex 13

@ unsadouanes@gmail.com / www.unsadouanes.fr

J'ADHÈRE ICI :



FLASHEZ ICI

